

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Structure : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Oui, je participe.

Non, je ne participe pas.

Oui, je m'inscris pour le déjeuner.

*Menu : Terrine de canard - Filet de volaille, moutarde
à l'ancienne et ses pommes de terre rôties - Tarte citron.*

Merci de joindre à ce coupon-réponse un chèque de **15 €**,
à libeller au nom du Groupement Gérontologique du Pays
de Morlaix **avant le 28 avril**.

Non, je ne m'inscris pas pour le déjeuner.



PLUS D'INFORMATIONS :

02 98 63 00 19

accueil@ggpm.fr

www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr



Le partage d'informations

AU SERVICE DE LA COORDINATION

SOCIALE, MÉDICO-SOCIALE ET SANITAIRE

À destination des professionnels

JEUDI 18 MAI 2017
9H-16H30

CCI DE MORLAIX
AÉROPORT MORLAIX

**JOURNÉE
GRATUITE**
en dehors du repas
Inscription
obligatoire

Plus d'informations : 02 98 63 00 19
www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr

Un décret du 22 juillet 2016 précise que « **les professionnels participant à la prise en charge d'une même personne peuvent [...] échanger ou partager des informations relatives à [cette] personne** ». Cela se fait dans une « **double limite** » celle des « **seules informations strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention, ou au suivi médico-social et social de ladite personne** » et celle « **du périmètre de leurs missions.** »

Malgré la loi de santé du 26 janvier 2016 et ses décrets d'application, beaucoup d'entre nous, professionnels du champ sanitaire, social ou médico-social, s'interrogent sur cette question du partage d'informations : **Que puis-je partager, avec qui, comment recueillir le consentement... ? Le cadre réglementaire peut-il à lui seul répondre à toutes ces questions, que nous dit l'éthique et quels sont les outils de communication qui me permettent de transmettre ces informations en toute sécurité ?**

Autant de questions que nous vous proposons d'aborder lors de cette journée d'informations et d'échanges pour faire évoluer nos pratiques au service de la coordination.



→ 9h-9h30

ACCUEIL

→ 9h30-9h45

INTRODUCTION

→ 9h45-11h15

LE CADRE DES ÉCHANGES DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ ET LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Morgan Le May

Juriste au CHU de Brest

→ 11h15-12h15

L'INFORMATISATION DU DOSSIER PATIENT : TENSION ENTRE ACCESSIBILITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

D^r Ronan Le Reun

CHU de Brest

→ 12h15-14h

DÉJEUNER À L'ALBATROS

(Sur inscription)

→ 14h-15h30

LES OUTILS INFORMATIQUES DU PARTAGE D'INFORMATIONS

Christian Riou

GCS e-santé Bretagne

→ 15h30-16h

PRÉSENTATION DE L'ESPACE COLLABORATIF DU PAYS DE MORLAIX ET DE LA CHARTE DE COLLABORATION MAIA



Affranchir
au tarif
lettre

**GROUPEMENT GÉRONTOLOGIQUE
DU PAYS DE MORLAIX**

74 RUE DE BREST

BP 97237

29672 MORLAIX CEDEX

